

Dossier suivi par :

- Cécile Coisplet - Conseil Régional - 04 72 59 53 83
- Hélène Martin - Fondation de France - 04 72 10 92 30

Monsieur Pascal SACAU
Responsable
INTERNATIONAL ECONOMIC OF ECOLOGY
1 rue de l'Avenir
73000 AIX LES BAINS

Lyon, le 3 mars 2008,

Monsieur,

Nous avons bien reçu votre projet dans le cadre de l'appel à projets « *Populations fragiles et développement des territoires* » lancé en partenariat par la Fondation de France et le Conseil Régional et nous vous en remercions.

Malgré tout son intérêt, votre dossier n'a pas été retenu par le comité de pré-sélection qui s'est réuni le 18 janvier 2008. En effet, il est apparu que votre projet ne répondait pas aux différents critères d'éligibilité de l'appel à projets, à savoir : la dynamique territoriale, la participation des bénéficiaires au projet, la mixité des publics, la transversalité des réponses apportées et/ou le portage par un collectif d'acteurs.

Nos services restent à votre disposition pour vous apporter plus d'informations sur cette décision.

Nous vous exprimons nos encouragements pour votre action et vous assurons, Monsieur, de notre considération la meilleure.



Marie Claude PITANCE
Fondation de France
Présidente du Comité Rhône-Alpes



Marie-France LUCIUS
Région Rhône-Alpes
Directrice des formations sanitaires et sociales, de la
santé et de la solidarité